

L'étude des leaders d'opinion à l'Université Laval : un éclairage sur les prises de position des associations étudiantes du Québec contre la hausse des droits de scolarité de 2012

François Fecteau

Université Laval

<Francois.Fecteau@ulb.ac.be>

<fectobox7@hotmail.com>

Résumé

Dans l'article qui suit, nous revisitons sur une étude traitant des représentations sociales des leaders d'opinion à l'Université Laval lors du dégel des droits de scolarité de 2007. Nous présentons les différentes étapes de cette étude des discours portant sur la place de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur dans les journaux étudiants. Nous revenons ainsi sur le contexte historique des luttes étudiantes, le cadre conceptuel et méthodologique, les faits saillants et l'analyse. Au terme de cette présentation, nous adoptons notre grille de lecture des tensions idéologiques au sein du campus de l'Université Laval aux enjeux actuels de prise de position politique des associations étudiantes pancampus sur la question des droits de scolarité.

Introduction

L'ampleur de la lutte étudiante de 2012 contre la nouvelle hausse des droits de scolarité a été interprétée par certains comme un présage d'une revitalisation du mouvement étudiant. En effet, ce nouveau réveil de la jeunesse québécoise s'inscrit désormais dans l'histoire du plus grand mouvement social de l'histoire du Québec. Les cinq derniers mois de grève se sont traduits par divers événements qui contribuent à entretenir la solidarité étudiante et consolider le rapport de force du mouvement : plus de 50 manifestations nocturnes, 2 manifestations nationales de plus de 100 000 personnes¹, actions spontanées de citoyens exprimant leur insatisfaction à travers le son de leurs

¹ Nous retenons les manifestations nationales se tenant à Montréal le 22 mars (Gervais, 2012) ainsi que le 22 mai 2012 (Bilodeau, Duchaine, Santerre et Nicoud, 2012).

casserolés (Porter, Bélair-Cirino et Guillemette, 2012), perturbations des activités touristiques estivales, etc. (Bouabdellah, 2012).

Pour saisir l'importance de ce réveil et ce qu'il représente pour la vitalité du mouvement étudiant, il faut revenir à l'échec de la campagne du mouvement étudiant de 2007 contre le dégel des droits de scolarité. Alors que seulement quelques associations étudiantes regroupant à peine 10 000 étudiants déclenchèrent la grève, celle-ci ne dura pas plus d'un mois.

Pour expliquer l'échec du mouvement de 2007, plusieurs observateurs² du mouvement étudiant québécois font référence à l'essoufflement de la grève de 2005 contre les coupures de 103 millions dans l'aide financière aux études ; d'autres mentionnent le fait que le montant de la hausse de 500 dollars sur cinq ans n'aura simplement pas été suffisant pour convaincre la population étudiante de se mobiliser. Pour notre part, nous avons tenté de comprendre la mobilisation étudiante de 2007 dans un mémoire de maîtrise réalisé sur le dynamisme interne du mouvement étudiant à l'Université Laval (Fecteau, 2010).

Dans le présent article, nous faisons un retour sur notre étude menée sur les représentations sociales de la hausse des droits de scolarité chez les leaders d'opinion de l'Université Laval³. À travers l'analyse des écrits journalistiques d'étudiants issus de différentes facultés, nous proposons une lecture de la dynamique interne du mouvement étudiant afin de dégager certaines tendances: celles-ci pourraient nous permettre de jeter un éclairage sur les problématiques vécues par les associations étudiantes pancampus dans le contexte de la lutte du printemps 2012.

Dans un premier temps, nous rappellerons les éléments historiques qui marquent le contexte dans lequel s'inscrivent les luttes étudiantes des deux dernières décennies. Puis, nous présenterons le cadre méthodologique, les résultats et l'analyse qui découlent de cette étude. Finalement, nous reprendrons notre cadre d'analyse de la dynamique interne du mouvement étudiant de l'Université Laval en 2007 pour comprendre un peu plus l'enjeu de la réactualisation d'une prise de position des associations étudiantes sur la contribution étudiante au lendemain de la grève de 2012.

Le mouvement étudiant à l'ère de l'économie du savoir

L'enseignement supérieur du Québec en mutation

Depuis la fin des années 1970, on remarque la fin du fordisme, qui est fondée sur un rôle d'un État régulateur des finances publiques. Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de même que la présence des marchés étrangers de plus en plus présents dans le paysage québécois, les acteurs économiques et politiques constatent l'incompatibilité des institutions avec les nouvelles exigences d'une concurrence accrue liée au contexte de la mondialisation néolibérale. C'est dans ce contexte qu'on cherche à développer une économie basée sur les préceptes de performance, de compétitivité, de productivité et de flexibilité (Mercure, 2001). Dans ce cadre, l'État jouera un rôle de facilitateur dans la libéralisation des marchés tout en se

² Très peu de travaux écrits sur le mouvement étudiant de 2007 existent dans la littérature. C'est pourquoi nous nous référons à divers commentaires entendus à l'oral par divers militants.

³ Le texte faisant référence au mouvement étudiant 2007 est principalement constitué d'extraits sélectionnés dans le mémoire de maîtrise de l'auteur. Le lecteur trouvera sa référence dans la bibliographie du présent article.

désengageant du financement des services publics. À travers cette reconfiguration du paradigme de développement économique et social, les pays industrialisés s'orientent vers une économie reposant sur l'innovation qui découle de la recherche et du développement du savoir scientifique. C'est dans ce contexte que les universités font leur entrée dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'économie du savoir⁴.

Dans le cadre des sociétés dont le développement repose sur le savoir et l'innovation, les attentes des acteurs politiques vis-à-vis de l'apport des universités à cette nouvelle économie sont élevées. Nonobstant, celles-ci s'accompagnent d'une vision où les universités doivent entrer dans une logique de commercialisation. À travers cette dernière, nous observons plusieurs décisions politiques liées au financement et au mode de fonctionnement des universités qui renvoient à une conception de l'université bien souvent contestée par les acteurs du champ de l'enseignement supérieur.

Des coupures budgétaires et des luttes

En 1994, dans le but d'atteindre le déficit « 0 », le gouvernement du Canada dépose son livre vert traduisant la « réforme Axworthy ». Cette réforme fait plafonner les transferts fédéraux dédiés au financement des programmes sociaux des différentes provinces du Canada (Comité consultatif sur le déséquilibre fiscal, 2006). Dans les deux années qui suivent, les syndicats de professeurs et les associations étudiantes se mobilisent à plusieurs reprises afin de réclamer le retour des 2,2 milliards de dollars de transferts en éducation postsecondaire et programmes sociaux. Privées de leurs transferts dédiés aux études postsecondaires, les provinces du Canada, à l'exception du Québec, dégèlent les droits de scolarité dans les années qui suivent la réforme Axworthy. En 1996, Pauline Marois, ministre de l'Éducation nouvellement élue, annonce l'éventualité d'un dégel des droits de scolarité. En réaction à cette annonce, le Mouvement pour le Droit à l'Éducation (MDE) entame une mobilisation menant à la grève (Cauchy, 2005). La ministre de l'Éducation se rétracte tout en instaurant la loi sur la taxe à l'échec au niveau collégial (Lacoursière, 2007). De 1994 à 2004, alors qu'elles cumulent les déficits, les universités québécoises tentent par tous les moyens de contourner le gel des droits de scolarité en imposant chaque année une hausse de la facture des étudiants sous forme d'augmentation de frais divers, technologiques et de gestion. Au-delà du gel des droits de scolarité, ces hausses font augmenter la contribution étudiante aux études postsecondaires d'environ 20 % entre 1994 et 2007 (Shields, 2007).

Dans son budget 1998-1999, le gouvernement fédéral annonce la mise sur pied de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM) qui vise à bonifier l'aide financière aux études postsecondaires (Fontaine, 1998). Bien que les provinces s'opposent encore une fois au pouvoir fédéral de dépenser dans le champ de compétence provincial de l'éducation, les gouvernements du Québec et du Canada parviennent à une entente. La province du Québec reçoit alors une compensation financière qui oscille entre 70 et 80 millions par année sur une période dix ans. Ce montant a pour objectif de bonifier le programme d'Aide financière aux études du Québec de même que l'injection de fonds supplémentaires dans les institutions du réseau postsecondaire (Marissal, 1999). Dans son budget 2004-2005 (Chouinard, 2004), bien qu'il s'engage à maintenir le gel des droits de scolarité, le gouvernement libéral de Jean Charest annonce une hausse des plafonds des prêts, ayant pour conséquence la privation de 103 millions en bourses aux étudiants québécois. Le 16 mars 2005, alors que plus de la moitié des étudiants du Québec fait la grève, 30 000 d'entre eux marchent dans les rues de Montréal afin de revendiquer le retour en bourses des 103 millions de dollars (Meunier et Normand, 2005). Le mouvement de grève du printemps 2005 fait reculer le gouvernement Charest. Malgré la volonté d'une partie du mouvement de poursuivre la grève, la FEUQ, la FECQ et le gouvernement Charest parviennent à une entente de principe dans la première semaine d'avril 2005 (Cauchy, 2005). Un an après la campagne contre les coupures dans l'aide financière aux études, les étudiants

⁴ Nous faisons ici référence à l'économie du savoir non pas comme une réalité objective, mais davantage comme paradigme idéologique qui oriente les nouvelles politiques publiques de l'enseignement supérieur.

⁵ En prenant en compte le phénomène de l'inflation, ce montant qui fait consensus au sein des acteurs de l'enseignement supérieur représente les 2,2 milliards de dollars de transferts qui avaient été coupés par le gouvernement du Canada à travers la réforme Axworthy.

s'unissent pour appuyer les provinces du Canada dans leur revendication d'un retour de 4,9 milliards⁵ de dollars des transferts fédéraux dédiés à l'éducation postsecondaire. Cette fois-ci, seulement 300 étudiants manifestent sur la colline parlementaire d'Ottawa le 23 février 2006 (Gaudreault, 2006).

Au printemps 2007, aucun engagement quant au maintien du gel des droits de scolarité ne se retrouve dans le programme électoral du Parti Libéral du Québec. Dès l'élection du gouvernement libéral pour un deuxième mandat consécutif, Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, procède à une loi sur le dégel des droits de scolarité. Cette dernière instaure une augmentation récurrente de la contribution étudiante de 100 \$ par année, s'étalant de l'automne 2007 à 2012. Bien que certaines associations tentent de relancer le mouvement de grève de 2005, la campagne des étudiants contre le dégel des droits de scolarité s'avère un échec.

Une étude de la dynamique interne du mouvement étudiant pour comprendre l'échec de 2007

Plusieurs études font état d'une montée du corporatisme du mouvement étudiant du Québec depuis la fin des années 1970 (Breton, 1994; Lacoursière, 2007; Landry, 2005). Avec l'accumulation des échecs liés aux tentatives de grèves des années 1980, on assiste vers la fin de cette décennie à la fondation des fédérations étudiantes (1989) avec lesquelles le mouvement étudiant redéfinit son rapport avec l'État. Constatant les limites du rapport de force constitué par les grèves et les mobilisations étudiantes, les associations étudiantes du Québec se retournent vers une stratégie principalement axée sur le lobbying auprès des élus.

Si la fin des années 1980 marque un repli stratégique du mouvement étudiant, on observe toutefois au cours de la dernière décennie une tendance du mouvement étudiant à vouloir renouer avec les pratiques de rapport de confrontation avec l'État. À travers le Sommet des Amériques de 2001, les étudiants ont l'occasion d'exprimer leurs critiques sur la mondialisation néolibérale ; avec la mobilisation contre les coupures dans les bourses de 2005, ils déclencheront la grève la plus importante de l'histoire du mouvement étudiant du Québec précédant celle de 2012.

De l'étude de l'entrée des universités dans l'économie du savoir et celle de l'évolution du mouvement étudiant des vingt dernières années se dégage un principal constat : les universités, pour assurer leur financement, doivent s'adapter aux préceptes maximes de l'économie du savoir tout en participant à la course au recrutement. Ces pratiques, qui incarnent une vision plus utilitariste de l'éducation postsecondaire, vont participer à des transformations profondes de l'Université québécoise.

Par ailleurs, si le succès de la grève de 2005 pourrait laisser croire à un réveil fort du mouvement étudiant, les associations étudiantes se butent à des difficultés importantes lorsqu'elles tentent de convaincre leurs membres à lutter contre la hausse des droits de scolarité. Dans le cas de la CADEUL, ces difficultés s'illustrent notamment par le déchirement que connaît cette association lors de l'actualisation de sa position sur la question de la hausse de la contribution étudiante au financement des universités⁶. À l'automne 2006, afin de permettre à ses membres de se positionner sur la question, l'exécutif de la CADEUL propose la création de quatre comités responsables de stimuler les débats (Gagnon-Paradis, 2007). Puis, en incitant les associations départementales et facultaires à prendre position en Assemblée générale, la CADEUL invite les représentants de ces dernières à débattre de la question au Caucus des associations étudiantes du 9 février 2007. À la suite de longs échanges entre les délégués, l'indexation l'emporte avec une majorité n'équivalant pas aux deux tiers des associations présentes, ce qui ne s'avère pas suffisant pour en faire une position officielle de la CADEUL (CADEUL, 2007).

Quelques jours après l'échec du processus de consultation, une pétition initiée par les délégués de sciences sociales et de sociologie, signée par plus de 500 étudiants, demande la convocation d'une Assemblée générale à leur association pancampus. Dès le début de l'instance, est remise en question la validité de l'Assemblée générale comme instance de consultation. De leur côté, les représentants de Médecine et Génie informatique et électrique proposent de remettre entre les mains d'un référendum la prise de position de la CADEUL sur les droits de scolarité.

⁶ À noter que l'Association générale des étudiants de l'UQTR connut les mêmes difficultés que la CADEUL lors de l'année 2007-2008 (Trahan, 2007).

Cette position rejetée, les membres présents débattent finalement de la question et trouvent consensus autour du gel (Korichi, 2007). Alors que le résultat du vote des représentants au Caucus des associations étudiantes donnait une faible majorité à la position d'indexation des droits de scolarité (38 votes en faveur, 27 contre et 3 abstentions), celui de l'Assemblée générale donne une majorité au gel à 77 %. (CADEUL, 2007). Bien que ce résultat puisse donner l'impression d'un mandat clair pour l'association, il s'agit là d'une faible participation des étudiants au processus décisionnel. Sur une population potentielle votante constituée de 28 000 membres, seulement 451 étudiants se sont déplacés pour se prévaloir de leur droit de vote.

Ce dernier constat de l'incapacité de la CADEUL à mobiliser ses membres autour des enjeux de la contribution étudiante nous amène à formuler l'hypothèse de l'indifférence d'une partie importante de la population étudiante. Cette hypothèse nous pousse à approfondir notre compréhension des dynamiques internes de la prise de positions des associations étudiantes dans un contexte où les étudiants semblent entretenir un rapport consumériste avec les institutions universitaires. Si plusieurs recherches⁷ ont été effectuées sur l'évolution du mouvement étudiant québécois à partir de l'étude des grandes institutions qui ont marqué son évolution, l'étude dont il est question dans cet article vise plutôt à comprendre les représentations sociales des leaders d'opinion sur le rôle de l'État dans le financement des universités. C'est dans ce cadre que nous nous allons nous pencher sur le cas du débat sur le dégel des droits de scolarité à l'Université Laval dans les journaux étudiants entre l'automne 2006 et l'automne 2007, période clef dans la consultation des membres de la CADEUL.

L'étude des modalités de la condition étudiante dans un contexte de mutation des universités nous permettra de comprendre davantage les facteurs et contraintes au développement d'un sentiment d'appartenance des étudiants envers l'université et à leur implication militante pour et au sein de celle-ci. Le clientélisme, les choix politiques qui amoindrissent les conditions d'accessibilité, la précarité de l'emploi et l'incertitude de l'insertion professionnelle seraient, selon les études consultées, à la base d'une montée de l'individualisme chez les étudiants (Breton, 1994; Colas, 2008; Gagné, 1999; Jetté, 2001; Molgat, 1997). Ces problématiques liées à la mutation de la culture universitaire contribueraient au cynisme des étudiants vis-à-vis les enjeux de la collectivité, mais également envers ceux qui les concernent directement.

La théorie du « flux de communication à deux temps » et l'apport du concept de représentations sociales

La théorie du « flux de communication à deux temps » de Katz et Lazarsfeld (1955/2008) permet d'enrichir la compréhension et la pertinence d'une étude des leaders étudiants lorsque l'on s'intéresse aux rapports d'influence interne du mouvement étudiant. Basée sur une étude de Lazarsfeld effectuée sur les facteurs d'influence des personnes dans une campagne électorale des États-Unis en 1940, la théorie du « flux de communication à deux temps » apporte des nuances importantes à propos des effets directs des médias de masse sur la population générale. Lorsque les auteurs interrogent les gens qui ont changé leur fusil d'épaule lors du vote, ceux-ci constatent que le facteur d'influence qui prédomine ne correspond pas tant à l'apport des médias de masse dans la campagne, qu'au rôle joué par quelques personnes influentes dans chaque réseau interpersonnel des électeurs. Ces personnes, que Katz et Lazarsfeld dénomment leaders d'opinion, jouent en quelque sorte le rôle de filtre d'information des médias de masse et vont ensuite attirer l'attention de leur réseau sur une source d'information plutôt qu'une autre.

Appliquée au contexte lavallois, la théorie du « flux de communication à deux temps » viendrait poser l'hypothèse qu'entre la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), association étudiante de premier cycle de l'Université Laval, le journal pancampus et la portion de la population étudiante peu impliquée, certaines personnes occupent une place importante dans les rapports d'influence et la diffusion d'information dans leur réseau.

⁷ Breton, E. (1994). *Service ou mouvement : le dilemme de la Confédération des associations des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval* (CADEUL); Colas, V. (2008). *L'engagement citoyen des étudiants au Québec*. Lacoursière, (2007). *Le mouvement étudiant au Québec*; Landry, F. (2005). *Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous en ! Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1955-1982)*. Neatby, (1999). *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*.

Les leaders d'opinion ne sont pas un groupe séparé, et le leadership d'opinion n'est pas une caractéristique qui serait détenue par certaines personnes et qui manquerait à d'autres : le leader d'opinion est partie intégrante *du give-and-take* des relations interpersonnelles dans la vie quotidienne. En d'autres termes, les relations interpersonnelles sont des réseaux potentiels de communication et un leader d'opinion doit être conçu comme le membre d'un groupe qui joue un rôle clef dans le processus de communication. C'est cette élaboration théorique, qui relie les leaders d'opinion aux autres particuliers avec qui ils sont en contact, qui achève le mouvement de « redécouverte » (Katz et Lazarsfeld, 2008, p. 48-49).

Le concept de représentations sociales faisant appel à la construction d'une réalité commune chez un groupe particulier, il est pertinent de s'y référer dans l'étude de la construction sociale de l'éducation chez les leaders d'opinion de différentes facultés. Simmel est l'un des premiers chercheurs à soulever l'existence des représentations nécessaires à l'homme pour créer une distance vis-à-vis autrui et pour « cristalliser » l'objet des rapports sociaux qu'il entretient. Puis, avec Weber, le concept de représentation se transforme en une forme de repère symbolique qui oriente ou structure l'action (Moscovici, 1993). C'est cependant avec Durkheim que la notion de représentation se rapproche davantage d'une notion proprement sociologique. Durkheim établit la différence entre représentations individuelles et représentations collectives : les représentations individuelles, bien qu'elles soient une façon pour l'homme de rendre son propre monde intelligible, varient d'une personne à l'autre ; de leur côté, les représentations collectives constituent « une vaste forme mentale » (Moscovici, 1993). Pour être considérées comme représentations collectives, elles doivent être communes à un groupe ou une société et doivent perdurer.

Selon Moscovici, les représentations sociales doivent être comprises comme un élément dynamique de la vie sociale. À la fois structurées et structurantes, les représentations sociales doivent être étudiées à travers la communication et l'interaction des acteurs sociaux entre eux. Jusqu'à la moitié du XX^e siècle, les études sur les représentations font l'usage du concept de façon statique. Pour Moscovici, il est donc primordial de concevoir le concept de représentation à travers le plein dynamisme des rapports sociaux :

En somme, la nécessité de faire de la représentation une passerelle entre le monde individuel et le monde social, de l'associer ensuite à la perspective d'une société qui change, motive la modification en question. Il s'agit de comprendre, non plus la tradition mais l'innovation, non plus une vie sociale déjà faite mais une vie sociale en train de se faire. (Moscovici, 1993, p. 82)

Bien que les études sur les représentations sociales se soient avérées peu nombreuses jusqu'à la moitié du XX^e siècle, il semble que la notion actualisée par Moscovici ait regagné l'engouement des chercheurs du champ de la communication sociale dans les dernières décennies. Dans notre revue de la littérature, nous avons répertorié un bon nombre de chercheurs qui se sont penchés sur le concept. Parmi ceux-ci, nous retrouvons les études de Jodelet, dont le nom a été maintes fois mentionné dans les ouvrages consultés. Nous revenons ici sur la définition que donne cette auteure du concept de représentation sociale :

C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social [. . .]. On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression de groupes, et les transformations sociales. (Jodelet, 1993, p. 36-37)

Parmi les travaux ayant contribué à la théorie des représentations sociales, nous nous rapportons également à ceux d'Abrieu pour les distinctions importantes que l'auteur dresse entre le noyau des représentations et les éléments périphériques de celles-ci. Selon Abrieu, il existe un noyau central, sorte de fil conducteur, qui a comme fonction de structurer, d'organiser la représentation sociale d'un individu sur un objet précis. Quant aux éléments périphériques, ils constituent notamment une zone tampon qui permet à l'individu de donner un sens à la réalité sans pour autant affecter la stabilité de son noyau central. (Abrieu, 1989 ; 2001)

Bien que la présente étude se consacre d'abord au rôle des leaders d'opinion dans la construction d'un mouvement social, le concept de *représentations sociales* nous paraît utile puisqu'il rappelle que la perception de la réalité des acteurs est d'abord construite au sein de leur groupe d'intérêts et qui varie selon l'identité des personnes et des

valeurs partagées par ce groupe. À ce sujet, l'étude de Di Giacomo (1980) sur les représentations sociales des étudiants apporte un éclairage particulier. Dans le cadre de sa recherche, Di Giacomo s'intéresse aux facteurs qui peuvent contribuer à l'adhésion, positive ou négative, des étudiants à la campagne déclenchée par un comité d'étudiants militants contre la hausse des droits de scolarité en Belgique au mois d'août 1978. Sur la base de quelques centaines d'interviews, l'auteur de l'étude explique la non-adhésion de la base étudiante par l'inadéquation des thèmes de la campagne contre la hausse des droits de scolarité, aux représentations de ces étudiants.

L'étude des représentations sociales des droits de scolarité chez les leaders d'opinion à l'Université Laval partage donc certaines préoccupations sociologiques des travaux de Di Giacomo, bien que parus en 1980. Cependant, notre propre étude se distingue à la fois par le type d'acteurs étudiés et la méthode de traitement des résultats. En effet, contrairement à Di Giacomo qui a réalisé une étude quantitative en interviewant des étudiants pris au hasard, nous avons pour notre part, à la lumière de la théorie du « flux de communication à deux temps » (*cf. supra*), effectué une étude comparative d'étudiants, issus de différentes cultures facultaires et occupant une position d'influence dans leurs réseaux sociaux respectifs. Ensuite, nous avons eu recours aux écrits recensés dans les journaux, et en avons schématisé les positionnements idéologiques des auteurs quant au rôle de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur et la nécessité ou non d'augmenter la contribution étudiante.

À travers le complexe débat sur le dégel des droits de scolarité, l'étude des représentations sociales des leaders nous permet d'avoir une idée générale et approfondie les valeurs ancrées dans chaque faculté. Cela nous a également permis de constater que certaines valeurs propres au « consumérisme » ont pénétré le discours des leaders étudiants à l'égard des idées véhiculées sur le rôle des institutions d'enseignement supérieur et si elles trouvent un écho particulier dans certaines facultés.

L'étude des leaders d'opinion à l'Université Laval

Notre étude s'inspire aussi fortement de l'étude de Neatby (1999) sur les attitudes et les activités des leaders étudiants de l'Université de Montréal entre 1950 et 1958. L'auteur de l'étude divise son objet de recherche en deux groupes de leaders. D'une part, les étudiants qui ont fait partie de l'équipe de rédaction d'un journal et d'autre part, ceux qui ont occupé un ou plusieurs postes de direction au sein d'une association étudiante. Neatby s'appuie sur trois sources de données empiriques : les documents écrits dans les archives des différents regroupements étudiants, les journaux étudiants à l'Université de Montréal et ceux qui figurent à l'échelle nationale entre 1950 et 1958, de même que différents témoignages de leaders étudiants qui ont été actifs pendant la période étudiée.

Comme notre étude se concentre principalement autour des leaders étudiants qui écrivent dans leur journal⁸ de faculté, nous constituons notre échantillon avec l'ensemble des journaux facultaires actifs au moment du débat sur le dégel des droits de scolarité à l'Université Laval. Nous avons étendu notre corpus sur trois sessions afin de comprendre la dynamique des débats : la session avant, la session pendant, ainsi que la session après l'annonce de la hausse de scolarité par le gouvernement de Jean Charest.

En ce qui a trait à notre méthode d'analyse, nous avons procédé à la fois de façon quantitative et qualitative. De façon plus quantitative, afin de vérifier la récurrence des thèmes associés au débat sur le dégel des droits de scolarité, nous avons travaillé avec l'indice du poids médias. Cela nous a permis de connaître l'implication réelle des leaders d'opinion dans les journaux étudiants de l'Université Laval, ainsi que cibler les tendances idéologiques de chaque faculté. De façon qualitative, nous avons repéré les thèmes récurrents du discours afin de cerner le fond des enjeux abordés à travers le débat sur le dégel des droits de scolarité.

⁸ Lors de l'année scolaire 2006-2007, les médias sociaux tels que Facebook et Twitter n'en sont qu'à leur début et ne sont que très peu utilisés par les mouvements sociaux. Aujourd'hui, leur utilisation massive par les militants étudiants, nous amène croire qu'il serait pertinent d'en constituer un terrain pour l'étude des représentations sociales des *leaders d'opinion* dans le contexte de la crise étudiante de 2012.

Faits saillants

Au cours de l'étude, nous n'avons néanmoins pas pu observer un grand engouement pour la question du dégel des droits de scolarité dans les journaux étudiés. De façon générale, on note un intérêt plus marqué pour le débat du côté de la faculté de philosophie. Avec un total de 23 articles publiés sur le sujet dans un journal dont la moyenne de pages par édition est de 9, les leaders étudiants en philosophie demeurent les plus actifs dans le débat. Les deux autres facultés à l'intérieur desquelles nous retrouvons des traces relativement importantes du débat sur le dégel des droits de scolarité sont celle de médecine et celle de droit. Cependant, le poids médias de ces deux facultés demeure très loin de l'activité dont témoigne celui des étudiants de philosophie. En effet, pour la faculté de médecine, nous retrouvons six articles de journaux traitant de la question du dégel dans un journal dont chaque édition compte environ une vingtaine de pages alors que dans la faculté de droit, on compte 10 articles dans un journal dont le nombre de pages moyen par édition est d'environ 28. Pour mesurer la contribution réelle des journaux étudiants facultaires au débat sur le dégel des droits de scolarité, nous devons porter notre regard au-delà du nombre d'articles parus sur la question dans les différentes éditions produites.

Bien que dans la faculté de philosophie le nombre d'articles écrits sur la question de la hausse des droits de scolarité soit plutôt élevé, nous ne retrouvons que douze auteurs différents pour le total des 23 articles écrits. Cette donnée vient donc nuancer la réelle participation des étudiants de philosophie au débat. Lorsque nous nous déplaçons du côté des étudiants inscrits en droit et en médecine, nous constatons que le nombre d'auteurs différents qui ont écrit sur la question du dégel des droits de scolarité est pratiquement le même que le nombre total des articles. Ainsi en médecine, on observe cinq auteurs différents sur un total de six articles tandis qu'en droit, on observe sept auteurs différents sur un total de dix articles référant au débat sur le dégel des droits de scolarité. Pour ce qui est des autres facultés étudiées⁹, le nombre d'auteurs différents est exactement le même que le nombre d'articles ayant été écrits sur la question.

En ce qui concerne le positionnement des leaders d'opinion qui écrivent sur la question du dégel des droits de scolarité, nous avons relevé quelques tendances dans l'argumentation des deux camps nous permettant de cibler les enjeux nodaux du débat. Bien que les étudiants de chaque côté s'entendent sur l'importance de l'accessibilité aux études, les façons de préserver celle-ci divergent selon la conception du rôle que doit jouer l'État dans le financement des programmes sociaux. Les étudiants en faveur d'une hausse des droits de scolarité, se positionnant généralement contre l'« interventionnisme » étatique, vont préférer un réinvestissement dans le système de l'Aide financière aux études plutôt qu'un maintien du gel des droits de scolarité. À l'opposé, ceux qui militent contre la hausse des droits de scolarité vont plutôt opter pour une critique sociale des coupures étatiques, tant au niveau provincial que fédéral.

Si l'on se rapporte à la théorie de Jean-Claude Abric (*op. cit.*), les représentations sociales des leaders d'opinion sur la hausse des droits de scolarité dans ce cas-ci s'organisent autour de noyaux centraux différents et qui découlent essentiellement des tensions entre la représentation de la responsabilité de l'étudiant dans le financement de sa formation et celle de l'État dans le financement des services publics. Ces représentations sur le devoir et la capacité de l'État à financer l'enseignement supérieur dans un contexte de « crise des finances publiques » engendrent des catégories de discours et de prises de positions différentes chez les étudiants qui participent au débat sur la question des droits de scolarité.

⁹ Liste des facultés étudiées dans le cadre de l'étude : faculté de droit ; faculté de médecine ; faculté de pharmacie; faculté de philosophie ; faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ; faculté de sciences et de génie; faculté des sciences sociales.

2012 : vers un renouvellement des stratégies de positionnement ?

À la veille de la campagne contre la nouvelle hausse des droits de scolarité en de 2012, la CADEUL doit actualiser sa position. Afin d'éviter de revivre le déchirement de ses membres sur la question du gel des droits de scolarité, la

CADEUL procède à une consultation référendaire directement sur la nouvelle hausse de 1 625 \$ sur cinq ans. Résultat : 67 % des étudiants votant se prononcent contre la hausse proposée par le gouvernement (Parent, 2011).

Cette stratégie permet à ce moment à l'association de l'Université Laval de transcender les divisions idéologiques au sein de son campus. En mettant en évidence l'aspect important de la nouvelle hausse annoncée, la CADEUL est parvenue à créer l'unanimité entre les adeptes de la gratuité scolaire, du gel et de l'indexation des droits de scolarité.

Lorsqu'il s'agit de comprendre la stratégie de consultation des membres de la CADEUL, la théorie du noyau central d'Abric devient particulièrement pertinente. En 2007, lorsque la CADEUL fait porter le débat sur le rôle de l'État dans le financement des études, elle force les étudiants à prendre position au regard des deux noyaux centraux. Cela engendre alors un déchirement idéologique de ces membres. En 2012, contrairement au mode de consultation choisi en 2007, l'association étudiante de l'Université Laval cible plutôt le coût de la scolarité et son augmentation envisagée, ce qui constituent les éléments périphériques des représentations sociales du débat sur le financement de l'enseignement supérieur. Cette approche permet à ce moment aux étudiants d'adapter leur système de représentation sans voir se heurter leurs sensibilités idéologiques sur la question des droits de scolarité (Abric, 1989; 2001).

Ainsi, la stratégie adoptée par l'exécutif de la CADEUL de 2012 a contribué, d'une certaine manière, à orienter le comportement des leaders d'opinion, bien qu'ayant une conception tout à fait différente du financement de l'enseignement supérieur de l'État, vers un mode commun de communication et d'actions. En pointant le caractère important de la hausse plutôt que le fondement idéologique du débat, l'association étudiante a évité de reproduire le déchirement de ses membres sur son campus, tel qu'elle l'avait connu en 2007. Dans cette voie, le mode de consultation des étudiants par la CADEUL a permis cette fois-ci de construire une attitude commune entre les étudiants, qui ont pu adapter la position officielle de la CADEUL à leur schème de représentations idéologiques du financement de l'enseignement supérieur partagé entre la responsabilité des étudiants et celle de l'État.

Conclusion

Dans les deux dernières décennies, de nouvelles politiques publiques en enseignement supérieur qui intègrent les paramètres de l'économie du savoir participent à la mutation des universités québécoises. De cette mutation naissent de nouvelles dynamiques propres au phénomène de commercialisation des universités qui influencent le rapport qu'entretiennent les étudiants avec l'institution universitaire.

Dans ce contexte, l'étude des discours sur la hausse des droits de scolarité chez les leaders d'opinion de l'Université Laval en 2007 nous permet de mettre en évidence les problématiques de participation et de division idéologique au sein des associations étudiantes pancampus telles que la CADEUL. Ces divisions idéologiques, accentuées par le rapport consumériste qu'entretiennent les étudiants avec l'institution universitaire, posent de nouveaux défis pour les associations pancampus qui désirent renouveler leur position sur les droits de scolarité sans pour autant créer une rupture irréconciliable entre leurs membres issus de différentes facultés. Au mois d'octobre 2011, la CADEUL répond à cette problématique en demandant à ses membres de se prononcer directement sur la nouvelle hausse par voie référendaire. En procédant de cette façon, la CADEUL a provoqué, consciemment ou non, un nouveau consensus sur l'exagération perçue de la nouvelle hausse annoncée par le gouvernement du Québec plutôt que de prendre une position idéologique et ainsi risquer de diviser les leaders d'opinion de son campus comme cela fut le cas en 2007.

Dans le dénouement du conflit actuel, plusieurs associations telle que la CADEUL proposent un moratoire sur la hausse des droits de scolarité et ce jusqu'à ce que se tienne le Sommet de l'enseignement supérieur. Alors que la question de la juste part de l'étudiant sera soulevée dans un contexte nouveau, la position de la CADEUL contre une hausse de 1 625 \$ deviendra désuète. Il faudra à ce moment voir comment l'association de premier cycle de l'Université Laval parviendra à redéfinir le fil conducteur qui unit ses membres à travers la lutte pour l'accessibilité pour se positionner sur l'épineuse question des droits de scolarité sans toutefois heurter les sensibilités des leaders d'opinion de son campus dont le noyau des représentations se structurent autour du rôle de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur. Entre le choix d'un positionnement idéologique et pragmatique, le noyau et le périphérique, les associations étudiantes devront tenir en équilibre sur un mince fil pour défendre une position cohérente sans pour autant voir leur organisation imploser sous le déchirement de leurs membres.

Références

- Abric, J.-C. (1989). L'étude expérimentale des représentations sociales. Dans Jodelet, D. (dir.), *Les représentations sociales* (pp. 189-203). Paris : Presses universitaires de France.
- Abric, J.-C. (2001). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses universitaires de France.
- Axworthy, L. (1994). Programme : emploi et croissance. La sécurité sociale dans le Canada de demain. Document de travail, Gouvernement du Canada.
- Bilodeau, É., Duchaine, G., Santerre, D. et Nicoud, A. (2012, 22 mai). *Une manifestation monstre souligne 100 jours d'impasse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201205/22/01-4527493-une-manifestation-monstre-souligne-100-jours-dimpasse.php> [article consulté en ligne le 9 juillet 2012]
- Bouabdellah, S. [2012, 27 mars]. *Les impacts du conflit étudiant sur le tourisme inquiètent*. *Journal de Montréal*. <http://www.journaldemontreal.com/2012/05/27/les-impacts-du-conflit-etudiant-sur-le-tourisme-inquietent> [article consulté en ligne le 9 juillet 2012]
- Breton, E. (1994). *Service ou mouvement : le dilemme de la Confédération des associations des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)*. Mémoire de Master non publié, Département d'anthropologie. Québec : Université Laval.
- CADEUL. (2007). *Règlements généraux*. Récupéré de <http://www.cadeul.com/cadeul_real/sites/default/files/R%C3%A8glements%20g%C3%A9n%C3%A9raux%20-%20CADEUL.pdf>
- Cauchy, C. (2005, 2 avril). *Entente de principes entre Québec et les étudiants*. Le Devoir, A1. Cauchy, C. (2005b, 19 mars). Histoire de grèves. Le Devoir, B2.
- Chouinard, T. (2004, 2 avril). *Reid avoue endetter davantage les étudiants*. Le Devoir, A1.
- Colas, V. (2008). L'engagement citoyen des étudiants au Québec. Dans F. Hiraux (éd.), *Les engagements étudiants* (pp. 77–102). Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- Comité consultatif sur le déséquilibre fiscal, (2006). *Réconcilier l'irréconciliable: s'attaquer au déséquilibre fiscal*. Ottawa : Secrétariat du Conseil de la fédération. Récupéré de <http://www.conseildelafederation.ca/fr/component/phocadownload/category/28-publications-fr?download=204:reconcilier-l-irreconciliable-s-attaquer-au-desequilibre-fiscal-au-canada>
- Di Giacomo, J.-P. (1980). Intergroup alliances and rejections within a protest movement. *European Journal of Social Psychology*, 10, 331-441.
- Fecteau, F. (2010). *Les représentations sociales de leaders d'opinion sur le dégel des frais de scolarité à l'Université Laval : « Quel mouvement pour quels enjeux? »*. Mémoire de maîtrise. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Fontaine, M. (1998, 26 février). *Les bourses du millénaire, un vrai gaspillage*. La Presse, B1.
- Gagné, G. (1999). *Main basse sur l'éducation*. Québec : Nota Bene.
- Gagnon-Paradis, I. (2007, 9 janvier). *Les étudiants invités à réfléchir*. Impact Campus.
- Gaudreault, P. (2006, 24 février). *Les étudiants réclament 4,9 milliards de Harper*. Le Droit, 5.
- Gervais, L.-M. (2012, 23 mars). *200 000 fois "entendez-nous"*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/societe/education/345740/200-000-fois-entendez-nous> [article consulté en ligne le 9 juillet 2012]
- Jetté, M. (2001). *Je travaille, tu étudies, nous sommes étudiants. La conciliation études/travail chez les étudiants et les étudiantes de premier cycle de l'Université Laval*. Mémoire de Master non publié, Département de sociologie. Québec : Université Laval.
- Jodelet, D. (1993). *Représentations sociales : un domaine en expansion*. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (pp. 1–61). Paris : Presses universitaires de France.
- Katz, E. et Lazarsfeld, P.L. (2008). *Influence personnelle*. Paris : Armand Colin.
- Korichi, S. S. (2007, 20 février). *Le consensus du gel*. Impact Campus.
- Lacoursière, B. (2007). *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006*. Montréal : Sabotart Éditions.
- Landry, F. (2005). *Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous en ! : Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1955-1982)*. Mémoire de Master non publié, Département d'histoire et de sciences politiques. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.
- Marissal, V. (1999, 21 décembre). *Bourses du millénaires : c'est réglé!* La Presse, A1.
- Mercure, D. (2001). *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation : actes des séances plénières du XVI^e congrès de L'Association internationale des sociologues de langue française*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Meunier, H. et Normand, G. (2005, 17 mars). *Une autre manif contre le gouvernement Charest*. La Presse, A1.

- Molgat, M. (1997). Le parcours des jeunes universitaires : entre la réflexion et l'insertion professionnelle. Dans P. Chenard (dir.), *L'évolution de la population étudiante à l'université. Facteurs explicatifs et enjeux* (pp. 55-67). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Moscovici, S. (1993). Des représentations collectives aux représentations sociales. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (pp. 62-86). Paris : Presses universitaires de France.
- Neatby, N. (1999). *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Parent, O. (2011, 21 octobre). *Hausse des droits de scolarité : les étudiants de l'UL votent contre*. Le Soleil. [article consulté en ligne le 10 juillet 2012]
- Porter, I., Bélair-Cirino, M., Guillemette, M. (2012, 25 mai). *Les casseroles déferlent. Le tintamarre se répand aux quatre coins de Montréal et du Québec*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/350891/titre> [article consulté en ligne le juillet 2012]
- Shields, A. (2007, 18 octobre). *Les étudiants veulent un droit de véto sur toute hausse de frais afférents*. Le Devoir, A4.
- Trahan, B. (2007, 22 novembre). *Assemblée générale des étudiants de l'UQTR. Oui à l'indexation des frais de scolarité*. Le Nouvelliste. [article consulté en ligne le 10 juillet 2012]